

6^{ème} circonscription

Ecole élémentaire publique
La Tour d'Auvergne
71 rue Robert Schuman
92700 Colombes

Tél: 01.56.47.19.70
0920643z@ac-versailles.fr

De Mme la Directrice de l'école élémentaire la Tour
d'Auvergne

à

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
M. le Maire
Mme Moumni, maire adjoint,
Mmes et M. les Enseignant(e)s,
Mme Berrehouma, psychologue scolaire, Mme Gasq,
maître E.
Les Représentants des parents d'élèves élus,
La Déléguée Départemental de l'Éducation Nationale.

Compte rendu du conseil d'école du mardi 9 novembre à 18h.

Présents :

Parents d'élèves élus :

Mme Naïma Labeled Jdaini	CE2a
Mme Florine Amato Wolters	CP3
Mme Ouacila Baouch	CM2a
Mme Florence Sinquin	CE2b
Mme Bouchra Elabdi	CM1a & CM1b
Mme Mounia Taibaoui	CP5 & CE2b
Mme Salima Boulma	CM1b
Mme Camille Chauvin Hameau	CE1a
Mme Moulkir Bouhaloufa	CM2b
Mme Dalila Abderrezak	CP5 & CE2/CM1
Mme Louiza Amari	CE1a
Mme Yousfi Hafsa	CE1a

Enseignants

M. Guillaume Julien	CP1
Mme Angélique Nerestan	CP3
Mme Syrine Mehiri	CP4
Mme Sarah Dubourdiou	CP5
Mme Mathilde Lettry	CE1b
Mme Deborah Krief	CE1c
Mme Julie Redon	CE1d
Mme Sandrine Maldidier	CE1e
Mme Raphaëlle de Romanet	CE2a
Mme Tifanie Gamet	CE2b
Mme Sonia Magré	CE2/CM1
Mme Asmae Khelladi	CM1a
Mme Florence Bonvoisin	CM1b
Mme Marie Zaki	CM2a
M. Sophate Chhav	CM2b
Mme Valérie Clochey	Coordinatrice ULIS
Mme Cécile Plaisance	Directrice

Mme Dounia Moumni – maire adjointe au développement économique des entreprises, du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des marchés

Absents :

Mme Cheila Cleland – responsable centre de loisirs
Mme Anne Fratoni – enseignante CP2, excusée
Mme Leïla Ramdani – enseignante CE1a
Mme Evelyne Labarre – DDEN, excusée
M. Maxime Caroff – parent CE2b
Mme Audrey Fonfria – parent CM2
Mme Magali de Magalhaes – parent CE2/CM1 & CM1b
Mme Chahrazade Nid – parent CP2 & CM2a
Mme Leïla Bouteria – parent CE1b & CM1a
Mme Fouzia Mouadi – parent CE1e

Organisation et fonctionnement de l'école

1. Attributions du conseil d'école et règlement intérieur du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

Dates prévisionnelles des conseils d'école :

Jeudi 10 mars 2022

Mardi 7 juin 2022

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

2. Résultat des élections de parents d'élèves

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	428
Nombre de votants	182
Nombre de votes blancs ou nuls	17
Nombre de suffrages exprimés	165
Taux de participation	42.52%

Résultats :

La FCPE a été élue.

Nombre de sièges pourvus : 18

3. Le règlement de l'école et le règlement de la cour de récréation : vote du nouveau règlement

Le règlement de l'école et de la cour de récréation sont votés à l'unanimité.

4. Bilan de la rentrée (effectifs, structure, personnels)

Au 17 septembre 2021

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs Hors ULIS (1)	Effectifs ULIS (2)	Effectifs totaux (1) + (2)	Enseignant
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	CP1	11		11	M. JULIEN Guillaume
		CP2	11		11	Mme FRATONI Anne Mme CHOQUIN Estelle
		CP3	12		12	Mme NERESTAN Angélique
		CP4	11		11	Mme MEHIRI Syrine
		CP5	11		11	Mme DUBOURDIEU Sarah
		TOTAL DU NIVEAU			56	
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1a	11	1	12	Mme RAMDANI Leila
		CE1b	12		12	Mme LETTRY Mathilde
		CE1c	12		12	Mme KRIEF Deborah
		CE1d	10	2	12	Mme REDON Julie
		CE1e	12		12	Mme MALDIDIER Sandrine
		TOTAL DU NIVEAU			57	3

CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE2a	22	1	23	Mme de ROMANET Raphaëlle
		CE2b	22	1	23	Mme GAMET Tifanie
		CE2 CM1	13		13	Mme MAGRE Sonia
		TOTAL DU NIVEAU	57	2	59	
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CE2 CM1	8		8	Mme MAGRE Sonia
		CM1a	21	1	22	Mme KHELLADI Asmae
		CM1b	18	2	21	Mme BONVOISIN Florence
		TOTAL DU NIVEAU	42	3	45	
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM2a	22		22	Mme ZAKI Marie
		CM2b	21	1	22	M. CHHAV Sophate
		TOTAL DU NIVEAU	43	1	44	
		TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS	261	9	270	

Élèves répartis par regroupement

Regroupement	Dispositif(s)	Effectifs	Coordinatrice
Unité Localisée Pour l'Inclusion Scolaire	ULIS ECOLE	9	Mme CLOCHEY Valérie

Mme Louise Noëlle Beuvard est remplaçante sur la circonscription.
Mme Cécile Plaisance est directrice de l'école.

5. Travaux demandés, accordés, réalisés :

- Travaux demandés pour 2021
 - Sécurisation de l'école
 - Réhausse de la cloison autour des urinoirs et installation d'une porte (RDC côté maternelle)
 - Loquets des portes des toilettes RDC à vérifier
 - Installation d'arceaux trottinettes
- Accordés :
 - Comblent l'espace entre les 2 grilles dont l'écart permet l'intrusion
 - Prévoir 2x10 racks à trottinettes de part et d'autre de l'entrée
 - Entrée commune ACL et Gymnase : faire une porte dédiée aux piétons avec visiophone pour l'ACL et garder la configuration d'entrée véhicules et occultation de l'allée menant au gymnase
 - Dalles à recoller dans le sas d'entrée de la salle de restauration

Projet Oasis :

Les travaux ont été fait pendant l'été 2021. Les brumisateurs et la fontaine à eau seront installées quand le fournisseur ne sera plus en rupture de stock.
Les élèves souhaitent le même revêtement de l'autre côté de la cour de récréation.

- Installation des VPI dans toutes les classes.

6. PAI, PAP et PPS

PAI :
Le **projet d'accueil individualisé (PAI)** est un document qui organise la vie quotidienne de l'enfant à l'école. Il précise ses besoins thérapeutiques (traitement, régime alimentaire...) pour permettre d'assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI ne permet pas de :

- réaliser des gestes de soins outrepassant les compétences de personnels non soignants (par exemple interpréter des résultats d'analyse) ;
- envisager l'administration d'un traitement autre que par la voie inhalée, orale ou par auto-injection ;
- se substituer à la responsabilité de la famille.

En l'absence de PAI, aucun traitement médical ne peut être administré sur le temps scolaire.

PAP :

Les élèves présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un **plan d'accompagnement personnalisé** (PAP) après avis du médecin de l'éducation nationale. Il permet l'aménagement de la scolarité comme la prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, ...).

Un nouveau formulaire a été créé cette année, il permet de faire un PAI valable pendant toute la scolarité en école élémentaire.

PPS :

Le **projet personnalisé de scolarisation** (PPS) définit les modalités de déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et assure si nécessaire :

- la qualité et la nature des accompagnements, notamment thérapeutiques ou rééducatifs,
- le recours à une aide humaine individuelle ou mutualisée,
- le recours à un matériel pédagogique adapté,
- les aménagements pédagogiques,

à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève.

7. Entrées / Sorties des élèves et départs sur le temps scolaire

Dans la configuration actuelle du protocole sanitaire :

Le matin, l'accueil des élèves s'effectue dans leur classe sous la surveillance de leur enseignant(e).

L'après-midi, l'accueil s'effectue dans la cour de récréation sous la surveillance des enseignant(e).

Un enfant ne pourra s'absenter sur le temps scolaire que sur demande écrite et motivée des parents (dans le carnet de correspondance à destination de la directrice), à condition que cette absence soit exceptionnelle.

Une personne responsable devra venir chercher l'élève à l'école.

Il n'y a pas de sorties régulières sur le temps scolaire sauf si cela est prévu dans le cadre d'un :

- PAI : projet d'accueil individualisé
- PAP : plan d'accompagnement personnalisé
- PPS : projet personnalisé de scolarisation

8. Exercices incendie et PPMS

Trois exercices "incendie" seront effectués d'ici la fin de l'année scolaire. Le premier a eu lieu le 1^{er} octobre 2021.

Un exercice alerte intrusion / attentat a été réalisé le 11 octobre 2021.

Vie de l'école

1. Aides pour les élèves en difficultés

o Quelles sont les aides proposées ?

- Différenciation pédagogique (exercices adaptés en fonction des difficultés de l'élève)
- Activités pédagogiques complémentaires (APC) pour travailler sur un point en particulier
- Stages vacances apprenantes / SRAN proposés par l'enseignant à la famille de l'élève
- Coup de Pouce lecture pour les élèves de CP sur proposition de l'enseignant à la famille. Ouverture d'un second groupe cette année.
- Interventions du RASED suite au signalement de l'enseignant et avec accord de la famille pour un entretien avec la psychologue scolaire
- Demande de visite médicale adressée au médecin scolaire par l'enseignant, avec accord de la famille
- Mise en place d'un PPRE ; contrat entre l'école et la famille, qui prévoit :
 - des actions ciblant des connaissances et des compétences précises,
 - le mode d'évaluation des progrès de l'élève.

Il se concentre essentiellement sur le français et les mathématiques.

o Rôle et membres du RASED :

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté) comprend le Maître E, Mme Gasq (à dominante pédagogique) et la psychologue Mme Berrehouma. Elles interviennent sur le groupe scolaire Marcelin Berthelot et la Tour d'Auvergne.

Les fonctions du RASED visent à :

- Remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant(e) de la classe.
- Prévenir leur apparition et leur persistance chez les élèves dont la fragilité a été repérée.
- Apporter leur compétence et leur expertise aux équipes éducatives afin de mieux analyser les situations particulières et de construire des réponses adaptées.

La maître E s'adresse aux élèves qui éprouvent des difficultés à comprendre, à apprendre ou à mobiliser leurs capacités mais qui manifestent cependant le désir d'apprendre. Elle agit en visant une meilleure efficacité scolaire, en aidant l'enfant à prendre conscience des manières de faire qui conduisent à réaliser des progrès, en suscitant chez lui l'expérience de la réussite, en l'aidant à expliciter ses démarches.

La psychologue contribue à l'acquisition des apprentissages, au développement et à la socialisation de tous les élèves. Elle intervient auprès des élèves en difficulté d'apprentissage comme en situation de handicap, en participant à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de mesures d'aide individuelle ou collective appropriées à leur situation. Les familles peuvent la rencontrer, en prenant directement rendez-vous par mail : Sophie.Berrehouma@ac-versailles.fr

2. Lutte contre le harcèlement.

Présentation du pôle harcèlement.

3. Les activités sportives

Activités sportives :

Premier semestre :

- Course d'orientation : CE2B & CM2
- Parcours athlétique ludique : CE2A
- Athlétisme : classes de CE1C & E
- Hockey sur gazon : CM1
- Piscine : CE1 & CM2

Deuxième semestre :

- Hockey sur gazon : CE2/CM1
- Piscine selon les créneaux disponibles : CP & ULIS (n'ayant pas participé avec leur classe)

Questions parents :

La piscine va être fermée pour travaux. Quand ?

Utilisation de la patinoire : quelles sont les possibilités ?

4. Projets pédagogiques

- CP : « un an avec » la compagnie OMATURNA (Amérique du Sud)
- CE1 : projet sur l'eau maintenu malgré le refus du projet par la mairie, abeilles en CE1C
- CM2A : projet correspondance avec le collège, rallye maths CM2/6^e
- Semaine de la laïcité (décembre 2021)
- Semaine des sciences (mai 2022)
- Semaine des contes (à définir)
- Bio diversité et développement durable (certification E3D de l'école) et jardinage